

000/4000.507/00

Signalisation photoluminescente - brancard

Les panneaux de signalisation photoluminescents sont visibles dans le noir.

Propriétés

Dimensions: 20 x 22.5 cm. Description: brancard. Très bonne visibilité dans le noir (conformément au DIN67510). Inaltérable grâce au traitement de surface. Résistant aux rayons UV. Convient pour les lieux de travail avec une humidité de l'air élevée. PVC avec phosphore. Produit innocent pour l'homme, l'animal et l'environnement : la couche de protection inamovible et indestructible évite un contact direct avec le phosphore. Résistant au grattage. Non autocollant. Matière souple. Epaisseur : 1 mm. Couleurs pictogramme: vert-blanc. Longue durée de postluminescence (> 12 heures). Intensité lumineuse exprimée en Mcd/cm²:

Mcd/cm² (*)	après 1 min	après 10 min	après 60 min
Tableaux MExT	550	62	8.3
DIN 67510	200	20	2.8

(*) Mcd = le symbole d'un millième de candela (intensité lumineuse)

Les panneaux de signalisation ne sont pas des dispositifs médicaux.

Version: 22/11/2026